



**Deuxième Table Ronde pour le financement des projets intégrateurs
de la Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale
(CEMAC)**

Mardi 28 novembre 2023

**Allocution du Groupe de la Banque Africaine
de Développement**

Par Dr. Joseph NGUOSSAN

**Chef de Division Régionale, Infrastructures, Afrique Centrale et du
Nord.**

- Excellence Monsieur Faustin-Archange TOUADERA, Président de la République Centrafricaine, Président de la Conférence des Chefs d'Etat de la CEMAC,
- S.E.M Jean Baptiste ONDAYE, Ministre de l'Economie et des Finances de la République du Congo, Président du Comité de Pilotage du Pref-CEMAC
- M. Moussa FAKI MAHAMAT, Président de la Commission de l'Union Africaine
- Monsieur Baltasar ENGONGA EDJO'O, Président de la Commission de la CEMAC,
- Monsieur Dieudonné EVOU MEKOU, Président de la BDEAC,
- Excellences Mesdames et Messieurs les Ministres et Hauts Responsables des instances communautaires de la CEMAC,
- Mesdames et Messieurs les Représentants des Partenaires Techniques et Financiers,
- Mesdames et Messieurs les Représentants du Secteur privé ;
- Distingués invités,
- Mesdames et Messieurs,

C'est avec un réel plaisir que je prends la parole à l'occasion de cette importante Table ronde pour le financement des projets intégrateurs de la CEMAC.

Permettez-moi de saisir cette occasion pour remercier chaleureusement, au nom du Président du Groupe de la Banque africaine de développement, Docteur Akinwumi ADESINA, les plus hautes autorités de la CEMAC pour la sollicitude dont notre institution a toujours bénéficié dans la réalisation de ses missions dans les pays d'Afrique centrale. Notre invitation à cette Table ronde en est la parfaite illustration.

// importe de rappeler que l'intégration régionale fait partie intégrante du mandat du Groupe de la Banque africaine de développement depuis sa création en 1964.

Cette mission se trouve ainsi reflétée dans sa nouvelle Stratégie à Long Terme (SLT) pour la période 2023-2028 en cours d'approbation et s'intègre dans ses priorités opérationnelles majeures qui visent, entre autres, à intégrer l'Afrique et à améliorer les conditions de vie des populations.

Pour ce faire, la Banque a adopté, en mars 2018, un **Cadre stratégique pour l'intégration régionale (CSIR)** couvrant la période 2018-2025 qui définit l'approche retenue pour la mise en œuvre de la priorité "Intégrer l'Afrique" en soutien à la Vision 2063 de l'Union africaine et, en particulier, à la construction de la **zone de libre-échange continentale (ZLECAf)**.

Les interventions de la Banque s'articulent autour de trois piliers stratégiques, à savoir : (i) la connectivité du réseau électrique et des infrastructures ; (ii) le commerce et l'investissement et ; (iii) l'intégration financière. Les instruments de programmation et d'opérationnalisation de ces interventions, à savoir les **Documents de stratégie d'intégration régionale (DSIR)** consignent de façon cohérente, pour chacune des cinq régions opérationnelles de la Banque, non seulement, l'approche préconisée, mais aussi l'ensemble des opérations que nous prévoyons d'y mettre en œuvre et ce, sur une période donnée, pour appuyer les efforts d'intégration régionale dans un partenariat actif avec les Etats et en coordination avec les communautés économiques régionales (CER).

La zone opérationnelle de la Banque en Afrique centrale couvre 7 pays, à savoir : le Cameroun, le Congo, le Gabon, la Guinée Equatoriale, la République centrafricaine, la République démocratique du Congo et le Tchad. Le Document de stratégie d'intégration régionale pour cette région, qui couvre la période de sept années, soit de 2019 à 2025, a été approuvé en mars 2019 et fait l'objet d'une revue à mi-parcours cette année. La stratégie vise à soutenir la diversification économique et la transformation structurelle à travers l'amélioration du commerce intra-régional en Afrique centrale.

Le Document de Stratégie d'Intégration Régionale (DSIR) de la Banque pour l'Afrique Centrale couvrant la période 2019-2025 est axée sur : (i) Renforcer les infrastructures régionales (énergie, transport et TIC) et (ii) Soutenir les réformes pour le développement du commerce intra-régional et renforcer les capacités institutionnelles des CER.

Cette stratégie doit permettre, en particulier, d'améliorer le commerce intrarégional qui pourrait passer de **3% en 2019 à 6% en 2025**.

Le DSIR-AC 2019-2025 est aligné sur les priorités du Programme Economique Régional de la CEMAC qui vise la transformation profonde des économies pour accroître leurs valeurs ajoutées et contribuer ainsi à la création d'emplois durables et à la réduction de la pauvreté.

Dans ce contexte lourd de défis, la Banque reconnaît l'énorme potentiel de la région marqué, entre autres, par la jeunesse de sa population, son capital humain, ses terres arables étendues, ses écosystèmes diversifiés, ses abondantes ressources forestières et minières, ses immenses étendues d'eau et sa situation géographique charnière à cheval entre toutes les quatre autres régions du continent.

L'expertise de la Banque vise, notamment, à aider les pays de la région à mettre en œuvre la zone de libre-échange continentale africaine et, par ce biais, contribuer à l'augmentation du volume des échanges intrarégionaux qui pourrait passer du taux courant de 16% à 20% en 2025.

La capacité de la Banque à dialoguer avec les parties prenantes à tous les niveaux pour attirer des cofinancements, accélérer la diversification économique, renforcer la gouvernance, en vue d'accompagner la transformation structurelle en Afrique centrale constitue un avantage comparatif pour la mise en œuvre effective et efficiente de sa stratégie d'intervention en Afrique centrale. Cette expertise s'étend au domaine du développement des infrastructures et du renforcement des capacités institutionnelles pour l'exécution et le suivi de la mise en œuvre.

C'est, précisément, en s'appuyant, entre autres, sur ces avantages comparatifs, que la Banque africaine de développement a pu contribuer à la maturation de plusieurs projets intégrateurs de la CEMAC qui font l'objet de la présente Table Ronde. A titre d'illustration, sur la période 2015-2019, la Banque aura mobilisé, en faveur des projets d'intégration régionale en Afrique centrale, près de 950 Millions d'Unités de Compte, soit l'équivalent de 768 Milliards de Francs CFA. Environ 30% de ces financements ont été consacrés, principalement, au développement et à la réhabilitation de corridors routiers inter-Etats dans la région.

Par ailleurs, près de 60% du premier programme de projets intégrateurs de la CEMAC a été financé par la Banque.

Plus concrètement, le Projet de Développement du Corridor de Transport Multimodal Pointe-Noire – Brazzaville – Bangui – Ndjamen (CD 13) Phase 1, financé par la Banque à hauteur de 209,42 Millions d'Unités de

Compte, soit l'équivalent de 167 milliards de FCFA et qui permettra de favoriser l'accroissement des échanges au sein de la région, grâce à la réduction des coûts de production et de transaction. De plus, le développement de ce corridor servira de catalyseur pour le développement de la capacité des pays de la Région à créer des secteurs industriels (manufacturier, agricole, miniers, touristique, etc.), ce qui rendra progressivement les pays d'Afrique centrale plus compétitifs sur le marché régional et mondial.

Le projet d'interconnexion Electrique entre le Cameroun et le Tchad financé à hauteur de 170 milliards FCFA qui vise à (i) améliorer l'offre, la fiabilité et l'accessibilité de l'électricité au Cameroun et au Tchad, et (ii) contribuer ainsi au développement du marché régional de l'électricité en Afrique centrale.

Le projet de corridor de route Bamenda-Mamfe-Ekok entre le Cameroun et le Nigeria, financé à hauteur de 216,7 milliards de FCFA favorise l'augmentation rapide des échanges commerciaux entre la zone CEEAC et la zone CEDEAO et permet aujourd'hui à plus de 500 000 personnes de bénéficier de l'amélioration de l'efficacité de la chaîne logistique du transport le long de ce couloir.

Près de 600 000 personnes au Congo et au Cameroun bénéficient aujourd'hui du corridor routier Ketta-Djoum et de facilitation du transport sur le corridor Brazzaville-Yaoundé financé à hauteur de 185 milliards de FCFA et qui permet aujourd'hui de rallier la Ville de Brazzaville et celle de Yaoundé en quelques heures alors qu'il fallait jusqu'à 4 jours voire plus pour effectuer le même trajet.

L'on pourrait aussi citer le projet de facilitation des transports sur le corridor Douala-Bangui-Ndjamena financé par la Banque à hauteur de 321 milliards de FCFA et qui aura permis de favoriser les échanges commerciaux entre le Cameroun, le Tchad et la RCA.

Excellences, Mesdames et Messieurs,

Le programme d'investissement arrimé à la Stratégie d'intégration régionale pour l'Afrique centrale du Groupe de la Banque sur la période 2019-2025 et dédié aux projets régionaux, dont je viens de faire largement mention, était chiffré à 3,2 milliards d'UC (4,4 milliards de dollars EU).

Demain, à cette même heure, je participerai, aux côtés de la Haute Direction de la Banque, à la réunion de notre Conseil d'Administration qui statuera sur l'approbation du Projet Régional de facilitation du transport et du commerce sur le corridor économique Cameroun-Guinée Equatoriale à

travers la construction du pont sur le Fleuve NTEM, projet qui fait partie des priorités de la CEMAC. Le financement de la Banque qui porte sur un montant total de 48 milliards FCFA vient compléter le financement déjà acquis de la BDEAC qui est le co-financier de ce projet emblématique de la région.

D'autres projets d'infrastructures structurantes de grande envergure sont en cours d'instruction. Il s'agit, notamment, du projet du Pont route-rail entre Kinshasa et Brazzaville ; du Projet de développement du barrage hydroélectrique de INGA, et du Projet d'appui à l'industrialisation de la filière bois, pour ne citer que ceux-là.

Je voudrais réaffirmer ici le soutien sans ambages de la Banque africaine de développement, votre Banque, à ce 2^e programme de projets intégrateurs et elle prendra toute sa place pour accompagner les pays bénéficiaires à sa concrétisation dans la limite des ressources disponibles sur ses différents guichets de financement.

Excellences, Mesdames et Messieurs,

Distingués invités,

L'apparition de la pandémie de la COVID-19 en 2020 aura dégradé la performance économique de l'ensemble de la région dans les pays membres de la CEMAC qui rencontraient déjà des difficultés liées aux défis sécuritaires et à la volatilité des prix du pétrole.

La question cruciale de la gouvernance de ces projets n'est pas à occulter dans cette énumération et il importe, à cet égard, que les bonnes pratiques fondées sur les critères de transparence, d'équité et d'économie soient intégrées comme normes de pilotage, de gestion et de coordination des opérations que nous finançons et exécutons.

Il est impératif, dans un tel contexte, que nous nous efforcions d'agir de façon collective et solidaire pour relancer la croissance dans les pays de la CEMAC et ce, à travers une véritable transformation structurelle des économies et en prenant en compte la dimension du capital humain et dans un souci l'inclusivité. L'intégration régionale devra jouer un rôle de premier plan pour accélérer et amplifier ce processus, notamment en Afrique centrale qui accuse un certain retard, notamment en termes d'échanges intrarégionaux.

A cet égard, permettez-moi de saluer l'engagement politique des dirigeants de l'Afrique centrale et des CER en faveur de l'intégration régionale, en particulier dans le contexte de l'entrée en vigueur de la zone de libre-échange continentale africaine (ZLECAf). L'engagement

ainsi marqué en faveur des projets intégrateurs aura pour finalité de renforcer la complémentarité régionale des systèmes de production, de développer les infrastructures et stimuler les échanges intrarégionaux.

Il y a également lieu de poursuivre et d'accélérer de manière plus vigoureuse les réformes économiques et financières déjà engagées, en vue de consolider la stabilisation macroéconomique pour dégager des marges de manœuvre internes pour la transformation structurelle véritable de nos économies. Je voudrais, sur cette question, exprimer notre haute appréciation quant aux initiatives consensuelles qui ont été initiées en vue du lancement de Programmes de seconde génération dans le cadre du PREF-CEMAC et appeler à rendre celles-ci opérationnelles au niveau des Etats et des CER.

Excellences, Mesdames et Messieurs,

Distingués invités,

Je ne saurai terminer sans réitérer l'engagement ferme et la disponibilité de la Banque africaine de développement à soutenir toutes initiatives allant dans ce sens, y compris la poursuite de l'appui technique et financier dans la structuration des projets intégrateurs structurants, en synergie avec les autres PTF et une plus grande implication du Secteur Privé international et régional.

Je reste convaincu qu'ensemble, nous parviendrons à faire aboutir notre ambition de voir l'Afrique centrale devenir une région plus résiliente dans la poursuite de son développement économique et sa transformation structurelle.

Vive la Coopération internationale

Je vous remercie.